

#32

ÉTÉ  
2025

# LE MAG

AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN



Animation



## LES ANIMATIONS ESTIVALES

mettent de la couleur  
au programme de l'été !



# SOMMAIRE



**Economie** P.04  
**ZOOM SUR LE BUDGET 2025**



**Mon territoire et moi** P.06  
**LES TRAVAUX PLACE DU MARCHÉ AVANCENT !**



**Proximité** P.10  
**FRANCE SERVICES VOUS ACCUEILLE**



**Social** P.11  
**PLAN CANICULE**



**Espaces verts** P.12  
**QU'EST-CE QUE LA GESTION DIFFÉRENCIÉE ?**



**Citoyenneté** P.14  
**STOP AUX INCIVILITÉS !**



**Sécurité** P.16  
**LIMITATION DE VITESSE & OPÉRATION TRANQUILLITÉ**



**Retour sur** P.18  
**UN PRINTEMPS ANIMÉ**



**Agenda** P.19  
**AGENDA JUIN-SEPTEMBRE**



**Associations** P.22  
**MERCI PATRICK**

AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN LE MAG' • N°32 - ÉTÉ 2025

Mairie d'ABSS  
Avenue Gambetta • BP90090  
28702 Auneau-Bleury-  
Saint-Symphorien Cedex

Tél. : 02 37 31 70 20  
[www.ville-ab2s.fr](http://www.ville-ab2s.fr)

Directeur de la publication  
(hors Tribunes Libres)  
Jean-Luc Ducerf

Charte graphique  
Lemon Création • [www.lemon-c.com](http://www.lemon-c.com)

Rédaction  
Maria Bistocchi, Emmanuelle  
Legrand, élus, artistes et  
associations

Crédits photos  
Emmanuelle Legrand, Espace  
Dagron, artistes et élus, Adobe  
stock, iSotck et TheNounProject,  
compagnies et artistes.

Impression  
Topp Imprimerie • Gallardon

Distribution  
Créatif Communication  
diffusion Hanches

Dépôt légal  
À parution  
ISSN 2681-059X

Tirage  
3 250 exemplaires



# ÉDITO

de M. le Maire

## L'été de tous les possibles : entre hommage, projets et convivialité

Ce nouveau numéro du bulletin municipal vous propose un regard à la fois serein, respectueux et tourné vers l'avenir.

**Serein**, d'abord, parce que notre gestion rigoureuse nous permet une nouvelle fois de vous assurer une stabilité fiscale :

- aucun impôt communal supplémentaire,
- un budget maîtrisé,
- et des projets qui avancent sans sacrifier nos engagements ni notre capacité d'investissement.

Dans un contexte économique incertain, ce cap est à la fois rare et précieux.

**Respectueux**, ensuite, car nous souhaitons rendre hommage dans ces pages à un homme de cœur et d'engagement, Patrick DUBOIS, un élu, un collègue et un ami disparu récemment. Son implication quotidienne, son attachement profond à notre ville et sa bienveillance resteront dans nos mémoires et dans nos actions à venir.

**Tourné vers l'avenir**, enfin, avec la transformation de la place du Marché qui marque une étape majeure dans la revitalisation de notre centre-ville. Fruit de la concertation et du travail collectif, ce projet donne une nouvelle impulsion à notre cœur de ville pour en faire un lieu plus accueillant, plus fonctionnel, plus vivant.



**Notre commune continue également à se doter des outils nécessaires à la tranquillité de tous : avec le passage de l'ensemble de la ville en zone 30, c'est une nouvelle étape dans notre politique de sécurité et de protection des piétons, en particulier des plus jeunes et des plus fragiles.**

Mais l'été, c'est aussi le temps des rencontres, des animations, de la convivialité. Cette année encore, un programme estival riche et varié vous attend :

- la première édition d'une course de caisses à savon,
  - des concerts,
  - des festivités, activités sportives ou culturelles,
- pour les petits comme pour les grands.

Merci aux associations, aux agents et à toutes celles et ceux qui font vivre notre ville en cette belle saison.

Notre ambition reste intacte : construire ensemble une ville à taille humaine, dynamique, solidaire et respectueuse de chacun.

Très bel été à toutes et à tous,

Bien à vous  
Jean-Luc Ducouf

\* M = million  
\*\* k = millier



## ZOOM SUR

### FONCTIONNEMENT

8.7 M\*€

3,8 M€

#### DÉPENSES

Charges de personnel

3,04 M€

Charges générales

(eau, électricité, entretien des bâtiments ...)

1,6 M€

Dotations aux amortissements

+ autres charges

0,18 M€

Charges financières

#### RECETTES

4,53 M€

Impôts et taxes

2,26 M€

Dotations de l'État & divers

1,5 M€

Résultat excédentaire 2024

0,37 M€

Produits de services

## EN BREF

- Budget équilibré,
- gestion ambitieuse et responsable,
- investissements importants,
- endettement contenu.

Nous pouvons nous projeter sereinement dans l'avenir au service de tous.



# LE BUDGET 2025



## INVESTISSEMENT

6 M€

## RECETTES

1,3 M€

Amortissement des biens

1 M€

Emprunt prévisionnel

1,6 M€

Virement prévisionnel  
du fonctionnement  
et remboursement d'avances

0,4 M€

Subventions

0,3 M€

Dotations  
et fonds divers

## DÉPENSES

2,3 M€

### Grands projets

« Revitalisation/Bourg-centre »

1,3 M€

### Bâtiments publics

1,2 M€

Voirie, sécurité, éclairage public  
+ ADAP (mise en conformité pour  
l'accessibilité des PMR)

752 k€

Remboursement de la dette  
+ autres

231 k€

Patrimoine (églises)

234 k€

Aménagement  
du territoire

86 k€

Matériel divers  
et véhicules

EN 2025  
0%  
D'augmentation  
de la part  
communale  
sur votre  
taxe foncière



# PLACE DU MARCHÉ :

## où en est-on des travaux ?

La commune a réalisé le maximum des travaux envisageables sur le périmètre de la place du Marché.

- La place de l'église,
- la cour de la Graineterie,
- l'esplanade Dagron,
- la place haute,
- les deux placettes près de la rue de la Résistance et près de la rue du Marché sont quasiment terminées.

### Pourquoi certains endroits ne sont pas achevés ?

La commune n'est pas habilitée à réaliser les travaux de réseaux d'eaux usées et d'eau potable.

C'est la Communauté de communes des Portes Euréliennes d'Île-de-France qui détient la compétence, elle doit donc changer les réseaux vieillissants. Pour cela, leur intervention est prévue en fin d'année. À l'issue, la commune pourra terminer les travaux restants.



Portes Euréliennes  
d'Île-de-France  
communauté de communes



# ZOOM SUR LES ZONES TRAVAUX

**L'ESPLANADE DAGRON EST TERMINEE**

**LA PLACE HAUTE SERA TERMINEE AUX ALENTOURS DU 5 JUILLET**

**PLACE DE L'EGLISE EST ACCESSIBLE**

**LA PLACETTE EST TERMINEE ET OPERATIONNELLE**

**LA PLACE PRES DE LA RUE DE LA RESISTANCE EST EN SERVICE**

**LA COUR DE LA GRAINETERIE EST TERMINEE ET ACCESSIBLE**

HALLE  
DAGRON  
Passage parking Silo à rue du Marché  
BÂTIMENT GRAINETERIE

## STATIONNEMENT : DES CHANGEMENTS À PRÉVOIR DURANT LA DURÉE DES TRAVAUX

Une réunion a eu lieu avec les commerçants pour recenser leurs attentes en terme de stationnement. Pour optimiser l'accès des clients aux différents commerces, la zone bleue et les arrêts minutes sont redéfinis

**50 places conservées sur la place du Marché**

**CARNOT** 42 places

**LA BRIQUETERIE** 17 places

**PLACE DU CHAMP DE FOIRE - BAS** 40 places

**PLACE DU CHAMP DE FOIRE - HAUT** 89 places

**ARRET 30 MINUTES**

**ESPLANADE DAGRON** 43 places

**SILO À BLÉ**

**PLACE DU MARCHÉ**

**PLACE DE L'ÉGLISE**

**PENDANT LA DURÉE DES TRAVAUX**

**ZONE BLEUE 1H00**



Rejoindre la page facebook de l'UCIA



# UN VENT DE FRAICHEUR SOUFFLE À L'UCIA

**N**ous vous présentions dans l'un de nos derniers numéros « Le londonien », nouveau salon de coiffure mixte installé en centre-ville. À peine quelques mois après le lancement de son commerce, Jérémy Gaudin s'est présenté et a été élu président de l'UCIA (Union commerciale, artisanale et industrielle d'Auneau) en février dernier.

Après sa mise en sommeil suite à la cessation d'activité de Dominique Letouzé, ancien président, M. Gaudin entend bien redonner un coup de fouet à l'association des commerçants.

Il met tout en œuvre pour redynamiser le groupement et promouvoir le commerce de proximité à Auneau-Bleury-Saint-Symphorien.

*« Il y a beaucoup de choses à faire et les idées ne manquent pas. S'unir pour redynamiser et développer le commerce local est pour moi indispensable. Comme on dit l'union fait la force. En tant que nouveau commerçant, c'était important pour moi d'intégrer l'UCIA pour m'intégrer auprès des commerçants, installés depuis plusieurs années pour certains. Oui tout est perfectible mais je suis de nature à voir le verre à moitié plein plutôt qu'à moitié vide et je préfère mettre en place des choses, apporter des solutions plutôt que de pointer du doigt ce qui pourrait être un problème. C'est cette vision que je veux partager à mes collègues commerçants du centre-ville. »*

Les idées ne manquent pas et le nouveau président entend bien s'entourer de tous les acteurs du territoire pour réinventer les rendez-vous phares, faire (re)découvrir les commerçants aux habitants et visiteurs. *« J'ai vraiment envie d'aller à la rencontre des commerçants, de lier des contacts avec les autres acteurs de la commune comme les associations de parents d'élèves, les structures d'accueil telles que la Fondation Texier Gallas, afin de mettre en place des événements qui parlent à tous. »*

À peine quelques semaines après sa nomination comme président de l'UCIA, Jérémy Gaudin a déjà initié le changement. Nouveau logo, plus moderne et une page facebook qui s'anime un peu plus chaque jour.

*« Je veux faire de cette page facebook un journal de bord instantané pour que chacun puisse être informé en temps réel de l'actualité du centre-ville. Cela passera par la mise en avant chaque semaine d'un commerce, et par le relais des informations qui rythment la vie de la commune. »*

Convaincu que de belles choses sont possibles en unissant la volonté de tous, les compétences de chacun et cette envie commune de redonner au centre-ville sa superbe, Jérémy Gaudin invite les commerçants à le suivre pour écrire cette nouvelle page et à rejoindre l'équipe de l'UCIA.

*« Je n'ai pas la prétention de vouloir tout réinventer mais surtout de vouloir faire évoluer le commerce local pour qu'il réponde au mieux aux nouvelles attentes de notre clientèle et à un mode de vie qui évolue. J'aimerais organiser un loto des commerçants, un goûter intergénérationnel, des journées à thème et bien évidemment m'appuyer sur les temps forts du calendrier pour mobiliser les commerçants. Pour ça il est indispensable que je sois soutenu pour leur mise en place. »*

Nul doute que l'énergie de Jérémy ne manquera pas de faire mouche auprès de ses confrères et que de jolis projets se dessinent pour les mois à venir.

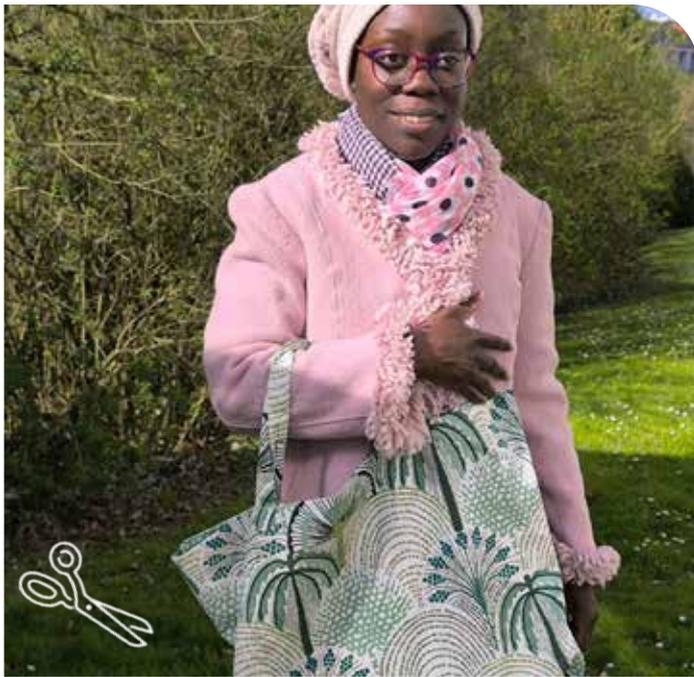
**VOUS VOULEZ REJOINDRE L'ÉQUIPE DE L'UCIA ?**

**CONTACTEZ JEREMY GAUDIN EN VOUS RENDANT À SON SALON LE LONDONIEN EN CENTRE-VILLE.**



# ILS S'INSTALLENT

dans la commune !



## ( L'ATELIER KOCO, COUTURE ET RETOUCHES VOUS OUVRE SES PORTES !

Un Cap Métiers de la mode et du vêtement flou en poche, Koussou, travaille depuis 10 ans comme couturière prototypiste dans un atelier à Rambouillet.

Ce parcours lui a permis d'enrichir ses techniques et de développer un large savoir-faire au fil des années afin de préparer au mieux ses débuts dans l'entrepreneuriat, accompagnée par BGE Terres de Loire – Eure-et-Loir et par l'entreprise Boost'ent.

« *Le métier de couturière ouvre les portes d'un univers artistique, créatif et passionnant. Un métier d'exception pour moi. Tout au long de mon parcours j'ai rencontré des personnes passionnées et qui aiment transmettre leur savoir faire. Avec l'Atelier Koco, je veux transmettre cette même passion. Je propose des retouches sur vêtements et des créations d'accessoires. Si vous avez un projet couture et que vous ne savez pas où commencer ou même débiter dans la couture je peux vous accompagner et c'est avec plaisir que je le ferai* ».

Retouches, créations et transmission sont autant de possibilités que vous offre Koussou à travers son travail.

☎ 07 71 84 71 92

✉ [couture@atelier-koco.fr](mailto:couture@atelier-koco.fr)



## LE RESTAURANT LOGIS DE BEAUCE VOUS ACCUEILLE AU 4 RUE HELLE NICE



Un an et demi après la reprise des logis de Beauce, M. Diop et son épouse ont ouvert le Restaurant Logis de Beauce. « *Nos clients au logis nous faisaient souvent part qu'ils apprécieraient d'avoir accès à un petit déjeuner ou à un restaurant à proximité de leur hébergement. Le restaurant à proximité étant fermé depuis quelques mois déjà, nous avons donc décidé de le reprendre pour compléter notre offre et répondre aux besoins de notre clientèle* ».

Ouvert depuis mars dernier, le Restaurant Logis de Beauce vous accueille du lundi au samedi de 12h à 14h et de 18h30 à 22h (sauf le mercredi soir). Au menu, de la cuisine italienne, française et africaine avec chaque jour un plat du jour qui change. « *La carte est réduite car tous les plats sont faits maison dans la cuisine du restaurant. Nous proposons une offre que nous voulons au juste prix pour qu'elle soit accessible à tous. Nous proposons également une offre à destination des enfants.* » Petit plus, que vous vous laissiez tenter par une formule « plat » ou « plat et dessert », le buffet des entrées vous est offert !

Un service de plat à emporter est également disponible.

« *Comme pour notre activité d'hôtellerie, mon épouse et moi voulons apporter à la clientèle de notre restaurant un service de qualité, dans un lieu accueillant et confortable. Nous avons des idées pour étoffer tout en étant à l'écoute des attentes de nos clients. Des soirées à thème sont également venues rejoindre le programme du restaurant depuis son ouverture* ».

Après plus de 24 ans à un poste de Manager dans la location de matériel, et après un début de carrière dans la restauration, M. Diop entend bien mettre toute son expertise pour faire de cette nouvelle table, une adresse incontournable à Auneau-Bleury-Saint-Symphorien. Nouveau challenge qu'il partage, tout sourire, avec son épouse.

☎ 02 37 28 24 25

VOUS VENEZ DE VOUS INSTALLER ?

VOUS SOUHAITEZ PRÉSENTER VOTRE ACTIVITÉ DANS NOTRE JOURNAL MUNICIPAL ?

Envoyez votre demande à [communication@ville-ab2s.fr](mailto:communication@ville-ab2s.fr)



## Vos pièces d'identité à portée de clic

Demande ou renouvellement d'un passeport ou d'une pièce d'identité, quelles étapes suivre ? Un seul mot d'ordre : **ANTICIPATION !**



\*En cas d'impossibilité d'effectuer la démarche en ligne, un formulaire CERFA est disponible à l'accueil de la mairie.

\*\* Lors de l'étude de votre dossier, le service instructeur demande parfois un complément d'informations. Vous êtes alors recontacté pour fournir les pièces demandées.



**DÉLAI  
D'OBTENTION  
EN PÉRIODE  
ESTIVALE :**  
**2 MOIS  
à compter  
du dépôt  
du dossier  
en mairie**

## Besoin d'un rendez-vous ?



Lundi, mercredi et jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

Mardi et vendredi de 9h à 12h



02 37 31 80 69



[franceservices@ville-ab2s.fr](mailto:franceservices@ville-ab2s.fr)

## FACE À VOS LITIGES, QUAND LA CONCILIATION DEVIENT UNE SOLUTION !

En cas de conflits de voisinage, vous pouvez être aidé. Le conciliateur de justice est un auxiliaire de justice bénévole assermenté. Son rôle est d'instaurer un dialogue entre les parties pour qu'elles trouvent la meilleure solution à leur litige.



**Le recours au conciliateur de justice est gratuit. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, il est obligatoire de recourir à un mode de résolution amiable avant un litige d'une somme qui ne dépasse pas 5 000€.**

**La conciliation de justice concerne uniquement les différends en matière civile (relations bailleurs/locataires, litiges à la consommation, problèmes de copropriétés, litiges entre personnes, entre commerçants, troubles du voisinage, litige relevant du droit rural, etc).**

### CONCILIATRICE DE JUSTICE DANS LA COMMUNE

Mme Marie-José MOUTEAU vous reçoit tous les vendredis matin en mairie, sur rendez-vous.

☎ 06 80 24 96 76

✉ [marie-jose.mouteau@conciliateurdejustice.fr](mailto:marie-jose.mouteau@conciliateurdejustice.fr)



# PLAN CANICULE :

## S'inscrire sur le registre communal

**P**our répondre aux exigences du plan canicule 2025, la Préfecture d'Eure-et-Loir nous demande de recenser les habitants de plus de 65 ans, isolés, handicapés ou désireux d'être aidés en cas de forte chaleur.

Les personnes qui souhaitent s'inscrire sur le registre communal peuvent le faire en contactant la mairie au 02 37 31 70 20 ou en complétant le formulaire ci-dessous.

**Cette démarche d'inscription reste volontaire et facultative.**

En cas d'alerte, nous communiquerons cette liste au Préfet, à sa demande et permettant ainsi l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux.

Bien à vous  
Jean-Luc DUCERF, Président du CCAS



## PLAN CANICULE : ÉTÉ 2025

Coupon-formulaire à détacher et à retourner complété au Pôle social d'Auneau-Bleury-Saint-Symphorien, 14 rue de Chartres.  
Tél. : 02 37 31 70 20

Nom et prénom \_\_\_\_\_

Date de naissance \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ N° de téléphone \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

**Personne à prévenir en cas de problème :**

Nom et prénom \_\_\_\_\_

N° de téléphone \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Autorise la mairie d'Auneau-Bleury-Saint Symphorien à transmettre mes coordonnées au Préfet d'Eure-et-Loir, pour permettre une intervention des services sanitaires et sociaux en cas d'alerte canicule.

Fait à Auneau-Bleury-St-Symphorien, le \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_\_

Signature :

Les informations ci-dessus recueillies constituent un traitement de données à caractère personnel mis en œuvre par les services municipaux. Les informations collectées seront communiquées aux services préfectoraux pour assurer l'intervention des services sanitaires et sociaux en cas d'alerte à la canicule ; elles seront conservées pour une durée d'un an. Conformément aux dispositions applicables en matière de protection des données à caractère personnel, vous bénéficiez d'un droit d'accès à vos données et de rectification de celles-ci. Vous pouvez vous opposer au traitement ou demander sa limitation pour motif légitime. Vous disposez également du droit de retirer votre consentement à tout moment. Pour faire valoir vos droits, vous pouvez vous adresser au CCAS à l'adresse indiquée ou à son délégué à la protection des données à l'adresse dpo@recia.fr. Après nous avoir contactés, si vous estimez que vos droits sont méconnus, vous avez la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.



# GESTION DIFFÉRENCIÉE DES ESPACES VERTS : POURQUOI ET COMMENT ?

Depuis quelques temps, nos espaces verts se sont transformés et cette évolution a été un petit choc pour nos pupilles qui ont dû s'habituer à des tontes irrégulières, des tailles alternées et de nouvelles plantes, le tout adapté aux spécificités de chaque zone.

Cette nouvelle gestion de nos espaces verts, dite différenciée, tient compte de plusieurs facteurs.

Notre climat évolue : autrefois tempéré il s'oriente vers une augmentation de la température avec des pics de forte chaleur, des précipitations abondantes alternant avec des périodes de sécheresse et moins de gel l'hiver. Par ailleurs l'interdiction des pesticides laisse une place croissante aux pâquerettes, pissenlits et autres ancolies sauvages dont le charme est parfois envahissant, comme démontrent nos caniveaux qui prennent parfois des airs plus champêtres qu'ils ne devraient.

**La préservation de la biodiversité des petites espèces animales (insectes, oiseaux...) présentes dans notre territoire, devient une nouvelle préoccupation. Elle doit permettre de contrebalancer les effets d'une agriculture intensive spécifique de la Beauce. Elle impose une attention particulière et une planification dans le temps adaptée aux périodes de reproduction de ces espèces.**

Enfin la structure même de notre commune, mi rurale mi urbaine impose une prise en compte des usages des différents espaces par les habitants : étangs, chemins ruraux, stades mais aussi place centrale, zones de stationnement, bords de routes, trottoirs enherbés, city-stades...

La gestion différenciée, qu'est-ce que c'est ?

La gestion différenciée est un outil au service de la collectivité qui permet de ne plus considérer les espaces verts publics comme un tout, mais au contraire comme un ensemble d'espaces individuels, avec pour chacun sa particularité (fonctionnement, biodiversité, usages, fréquentation).

En optant pour ce mode d'entretien raisonné et différencié, la commune souhaite :

- Rationaliser la gestion de ses espaces verts,
- Préserver le patrimoine végétal,
- Favoriser le retour des espèces sauvages (animales et végétales),
- Recréer des paysages diversifiés et un cadre de vie agréable,
- Limiter les entretiens.





Les responsables des espaces verts ont entrepris d'introduire ces trois facteurs dans ses méthodes de travail et pour élaborer un plan de gestion différenciée des espaces verts pour ce qui est

- de la tonte,
- de la taille,
- des plantations,
- et de l'entretien.

**L'exemple le plus parlant de la tonte est l'espace des étangs d'Auneau. Le bord de route, le parcours santé et l'espace Carlotti où se trouvent les jeux pour enfants sont tondu régulièrement pour permettre aux habitants d'utiliser facilement ces espaces alors que les bords d'étangs sur une surface assez large ne bénéficient que de deux tontes par an, préservant ainsi un habitat protégé pour le petit monde animal des prairies.**

De la même manière, aux abords de la salle des Célestins à Saint-Symphorien, un fauchage raisonné des noues n'empêche pas de laisser pousser la végétation sur les bords.

Pour ce qui est de la taille des arbres, le choix a été fait de **tailler un arbre sur deux** afin de préserver un maximum d'ombre pour les périodes les plus chaudes. Cette méthode initiée autour du terrain de boule des Célestins tend à se généraliser sur le territoire de toute la commune au bénéfice des promeneurs.

Enfin, notre fleurissement s'oriente également vers une nouvelle végétation. Certains regretteront peut-être les plantations traditionnelles qui changeaient tous les ans et qui sont **progressivement remplacées par des graminées et des annuelles, moins consommatrices d'eau** et, ce qui dans le contexte actuel n'est pas le moindre, beaucoup plus économiques.

Ces nouvelles méthodes ont suscité une nouvelle dynamique dans l'équipe espaces verts. Les agents ont peu à peu appréhendé leurs tâches avec une nouvelle forme de responsabilité et ont suscité quelques vocations de paysagistes comme le démontre l'aménagement du jardin du pôle social et les différents projets proposés pour améliorer les entrées de ville qui verront bientôt le jour. Même si cela ne fait pas d'emblée l'unanimité, il faut s'en féliciter et conserver l'esprit ouvert sur une nouvelle esthétique de nos espaces partagés, sans pour autant hypothéquer les fondamentaux des bases de l'entretien de nos rues et nos jardins communaux.



**EN 2024**

**19 dépôts sauvages**

**21h d'intervention des agents**

**Plus de 450 € à la charge de la commune**

**STOP**

# RECRUDSCENCE DES INCIVILITÉS :

*Soyons bons citoyens avant d'être contrevenants !*

Le début d'année a été marqué par une recrudescence significative des incivilités sur notre territoire. Force est de constater que les dépôts sauvages sont de plus en plus nombreux et toujours plus importants.

## Sont considérés comme dépôts sauvages :

- Embarras d'une voie publique par dépôt ou abandon sans nécessité d'objets, matériaux ou déchets, entravant la libre-circulation,
- Dépôt, abandon, jet ou déversement en un lieu public, ou privé (hors emplacement désignés à cet effet), d'ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres, ou tout autre objet de quelque nature que ce soit.

Le dépôt sauvage, avéré, d'objet ou d'ordure transporté à l'aide d'un véhicule dans un lieu non autorisé fera l'objet d'une amende établie par un juge pouvant aller jusqu'à 1500 € et jusqu'à 3000 € en cas de récidive.

**J'❤️ MA VILLE PROPRE**

**IL EST INTERDIT DE JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE : MÉGOTS, PAPIERS, DÉCHETS SAUVAGES ET DÉCHETS VERTS.**

**VOS POUBELLES DOIVENT ÊTRE RANGÉES APRÈS LA COLLECTE\*.**

**LES DÉJECTIONS CANINES DE VOTRE CHIEN DOIVENT ÊTRE RAMASSÉES.**

**CES INFRACTIONS SONT TOUTES PASSIBLES DE**

**135 € d'amende\*\***



\*Arrêté 2023/10/405



La commune met à disposition des distributeurs de sacs



\*\*Articles : R.541-76-1 du Code de l'environnement et R.634-2 du Code pénal



Consultez la liste et les horaires des déchetteries



## NUISANCES SONORES

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques) ne peuvent être effectués que :



### LES JOURS OUVRABLES

de 8h30 à 12h  
et de 14h30 à 19h30

### LES SAMEDIS

de 9h à 12h  
et de 15h à 19h

### LES DIMANCHES ET JOURS FÉRIÉS

de 10h à 12h



**C'est le montant de la contravention en cas de nuisances sonores constatées**

Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus également de prendre toutes les mesures propres à éviter une gêne pour leur concitoyens, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

Il convient donc à chacun de prendre toutes les précautions nécessaires afin de respecter son voisinage.

Consultez l'arrêté préfectoral



## DÉJECTIONS CANINES : LES RAMASSER N'EST PAS UNE OPTION

En matière de propreté, la commune a installé les équipements nécessaires pour que chacun puisse participer à la préservation de notre environnement et au maintien d'un cadre de vie propre et agréable.

**En plus des 16 distributeurs de sacs pour les déjections canines installés sur l'ensemble du territoire, deux canisites ont été mis en place à l'angle de la rue Roullier et place du Champ de Foire.**

Maintenir l'espace public propre et mettre à disposition les outils pour que chacun soit acteur du bien vivre ensemble représentent un investissement important pour la commune.

Tout propriétaire ou possesseur d'un chien qui ne procède pas au ramassage des déjections de son animal est passible d'une amende de 135 €. Nous comptons sur le civisme de chacun pour enrayer le phénomène du « pas vu, pas pris ».



**C'est le montant de la contravention en cas de non ramassage des déjections\***

\* Article R.541-76-1 du Code de l'Environnement - Article R.634-2 du Code Pénal

## ENTRETIEN DES TROTTOIRS

Par arrêté du 7 juillet 2021, les habitants locataires ou propriétaires sont tenus d'entretenir les trottoirs ou, à défaut, un espace de 1,40m de large le long de leur façade et/ou mur de jardin :

**balayage des fleurs, fruits, herbes, feuilles, et leur évacuation afin d'éviter d'obstruer les regards d'eaux pluviales.**

Le désherbage doit être réalisé sans recours aux pesticides.

Sont dispensées de cet entretien les personnes inscrites aux opérations de déneigement pour lesquelles les services techniques pourront alors intervenir sur demande.

Consultez l'arrêté municipal



## POUBELLES COLLECTÉES = POUBELLES RENTRÉES !

Qu'il s'agisse de la collecte hebdomadaire des déchets ménagers ou de la collecte une semaine sur deux des bacs de tri, il vous est demandé de sortir et de disposer vos bacs de façon à faciliter leur ramassage par les agents de collecte.



**Aussi, une fois la collecte effectuée, il est impératif que chacun puisse ranger ses bacs afin de libérer l'espace public et de désencombrer les trottoirs qui doivent rester praticables pour les piétons.**

**Chaque geste compte pour faciliter le quotidien de tous !**



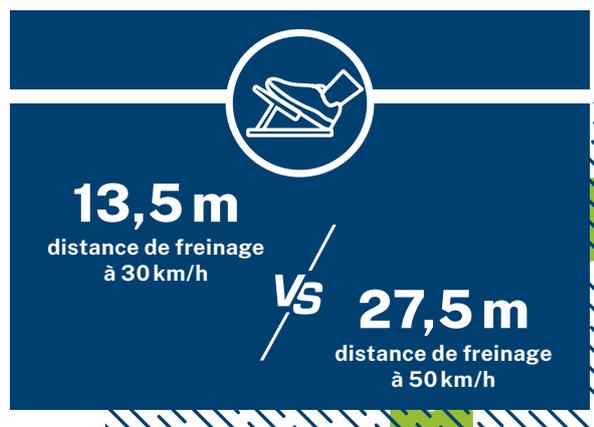
# DEPUIS AVRIL 2025,

la vitesse est limitée à 30 km/h dans toute la commune !

## PLUS DE SÉCURITÉ...

La réduction de vitesse augmente le champ de vision qui est plus large. **En cas de choc, le risque de heurter un piéton est ainsi beaucoup plus faible à 30 km/h.** Par ailleurs, pour veiller à la sécurité des usagers, les policiers municipaux effectuent régulièrement des contrôles au radar afin de mesurer la vitesse des véhicules.

**Sur la route de Gallardon, un jour en semaine, la moitié des véhicules mesurés roulaient à plus de 50 km/h. Plusieurs véhicules ont même dépassé les 60 km/h.**



**- 85 % de risques d'accidents en passant de 50 à 30 km/h**  
selon l'association Prévention Routière



## ET PLUS DE TRANQUILLITÉ !

La sécurité n'est pas le seul atout de ce changement de vitesse à 30 km/h, la rue est plus sûre et plus paisible. Cela contribue à améliorer la qualité de vie à travers une ville moins bruyante et un environnement moins stressant pour tous les usagers : automobilistes, cyclistes, piétons et riverains.

Une ville apaisée, c'est aussi la possibilité de développer des modes de déplacement doux, tels que la marche ou le vélo, et ainsi participer à la diminution des émissions de gaz à effet de serre.



# OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Partez l'esprit tranquille !

**P**réparer son départ, c'est mettre toutes les chances de son côté pour profiter pleinement des vacances. Inscrivez-vous à l'opération «Tranquillité vacances» et partez serein !

*L'opération Tranquillité vacances : De quoi s'agit-il ?*

Vous partez bientôt en vacances ? Pour limiter le risque d'être cambriolé, vous pouvez vous inscrire à l'opération «Tranquillité vacances». Les services de la gendarmerie d'Auneau-Bleury-Saint-Symphorien se chargent alors de surveiller votre logement. Des patrouilles sont organisées pour passer aux abords de votre domicile. Vous serez prévenus en cas d'anomalies (dégradations, cambriolage...).

*Comment bénéficier du dispositif ?*

Pour s'inscrire, rendez-vous à la brigade de gendarmerie de la commune au plus tard deux jours avant la date de votre départ en vacances, munis du formulaire d'inscription complété.

Lors du dépôt de votre demande, la saisie informatique de vos données permet d'avertir immédiatement les patrouilles que votre domicile a rejoint le dispositif.

Celui-ci est téléchargeable sur : [www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr).



*La Police Municipale d'Auneau-Bleury-Saint-Symphorien s'inscrit également dans l'opération Tranquillité vacances en réalisant des patrouilles diurnes.*

## BRIGADE DE GENDARMERIE D'AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN

La brigade de gendarmerie  
d'Auneau-Bleury-Saint-Symphorien  
vous accueille 34 Rue Aristide-Briand

du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h  
le dimanche de 9h à 12h et de 15h à 18h

 02 37 31 70 19

En dehors de ces horaires, composez le 17 !

Suivez les actualités communiquées par  
la Gendarmerie BTA d'Auneau-Bleury-  
Saint-Symphorien

sur Panneau Pocket



# TOUJOURS PLUS D'ACTIVITÉS dans votre commune !

21 FÉVRIER



Concert de Gospel en l'église Saint-Etienne d'Auneau

Et si on jouait ?

LE 29 MARS



© Jean-Marc CLIQUET

LE 3 AVRIL



Sensibilisation aux dangers de la drogue par la Police Municipale au collège Jules Ferry

LE 8 MAI



Cérémonies, 80<sup>e</sup> anniversaire de la victoire du 8 mai 1945



«À l'occasion de la commémoration des 80 ans de la Libération, la municipalité a souhaité rendre un hommage particulier aux résistants de notre commune.

C'est une manière de nous recueillir collectivement, de redonner un visage à ceux que l'histoire a parfois relégués dans l'ombre, et de mettre en lumière ces hommes qui ont risqué leur vie pour défendre la liberté. Cette initiative a pour but de faire connaître ou redécouvrir ces figures locales de la Résistance, notamment aux plus jeunes, afin que leur mémoire demeure vivante et que leur engagement continue d'éveiller les consciences.

Je tiens à remercier M. Patrick Piat dont l'aide précieuse dans la collecte des informations a largement contribué à la réalisation de ces panneaux.» Jean-Luc DUCERF, Maire.

- Gaëtan BRICE, Résistant à Auneau,
- Jean-Pierre CARLOTTI, Médecin-Lieutenant des résistants,
- Roger NOLLET, Résistant à Auneau,
- Désiré KLEIN, Résistant chef de main,
- Mathurin LE DROGO, Résistant à Auneau,
- Jean FRANCOIS, Résistant à Denonville,
- Julien GUYOT, Résistant à Auneau,
- Alain de CAUPENE, Lieutenant résistant à Auneau,
- Jean BERTHAULT, Résistant du groupe de Denonville,
- Guy de LA VASSELAIS, Colonel – Sénateur-maire.

TRIBUNE LIBRE  
L'ENGAGEMENT  
D'ÊTRE AVEC VOUS

Aucune tribune ne nous a été transmise pour ce numéro.

TRIBUNE LIBRE  
NOUVEAU CAP POUR  
NOTRE COMMUNE

Aucune tribune ne nous a été transmise pour ce numéro.

TRIBUNE LIBRE  
ENSEMBLE  
POUR AGIR

Aucune tribune ne nous a été transmise pour ce numéro.





## JUIN

> JUSQU'AU 25 JUIN

### Exposition « Fête de la Non-cage »

📍 Espace Dagrón

Exposition qui célèbre les 20 ans de l'oeuvre située aux étangs d'Auneau.

> MERCREDI 4 À 20H

### Concert de fin d'année de l'École de musique Marcel Braie

📍 Foyer culturel d'Auneau

> MERCREDI 11 À 10H45

### Commémoration

📍 Mémorial des aviateurs  
Rue de Chartres/Rue Jean-Jaurès

> SAMEDI 14

### Braderie de livres

📍 Médiathèque Désiré-Klein  
De 10h à 12h et de 14h à 17h.

> SAMEDI 14 À PARTIR DE 16H

### Cinémobile

📍 Parking de la Poste

> DIMANCHE 22 DE 14H À 22H

### Faites de la musique

📍 Place du Champ de Foire  
Pour s'inscrire :  
[rodolphe.perroquin@ville-ab2s.fr](mailto:rodolphe.perroquin@ville-ab2s.fr)

> MERCREDI 25 À 10H

### Bébés lecteurs

📍 Médiathèque Désiré-Klein  
Lecture à destination des enfants de moins de 3 ans. Sur inscription.

## JUILLET

RETROUVEZ L'ENSEMBLE DES ANIMATIONS ESTIVALES DANS LE CAHIER D'ÉTÉ PAGES 20 ET 21

> DU 2 AU 30

### Exposition d'Anne Delaby

📍 Espace Dagrón

> SAMEDI 5 À 14H30

### Dic'thé

📍 Espace Dagrón  
Sur inscription.

> MARDI 8 À 15H

### Animations numériques

📍 Médiathèque Désiré Klein  
À 10h et à 11h à partir de 9 ans.  
À 14h et à 15h à partir de 12 ans.  
Sur inscription.

> VENDREDI 11 DE 14H À 16H

### Et si on jouait ? Atelier jeux de société

📍 Espace Dagrón  
À partir de 7 ans. Sur inscription.

> SAMEDI 19 À PARTIR DE 16H

### Cinémobile

📍 Parking de la Poste

> MERCREDI 23 ET JEUDI 24

### UFO' TOUR

📍 Stade Marc Héron  
De 13h à 18h. Ouvert à tous.

## AOÛT

> DU 20 AOÛT AU 3 SEPTEMBRE

### Exposition « Auneau Arts »

📍 Espace Dagrón

> DU 18 AU 22 DE 14H À 17H30

### Animations sportives

📍 Auneau

Animation pour les enfants nés entre 2008 et 2015. Sur inscription.

## SEPTEMBRE

> DU 5 SEPTEMBRE AU 1<sup>ER</sup> OCTOBRE

### Exposition « Voyage autour du monde »

📍 Espace Dagrón

> SAMEDI 6 ET DIMANCHE 7

### Forum des associations

📍 Salle Patton  
Le samedi 6 de 10h à 13h.

📍 Stade Marc Héron et gymnase Perrot  
Le dimanche 7 de 14h à 18h.

SUITE DE L'AGENDA

DANS LE NUMÉRO

DE RENTRÉE !

### EXPOSITION « VOYAGE AUTOUR DU MONDE »

Le mois de septembre sera placé sous le signe du voyage.

Pour compléter l'exposition, si vous avez des costumes, des objets et autres souvenirs de voyages à prêter à l'Espace Dagrón, n'hésitez pas à les confier à l'équipe de votre espace culturel !





# LES ANIMATIONS ESTIVALES

débarquent sur les chapeaux de roues ! 

**04**  
**07**

## HOLIMOUV SOUL PAINT

Vendredi 4 juillet à 18h

Place du Champ de Foire

RÉGION  
CENTRE-VAL DE LOIRE

PACT  
PROJET ARTISTIQUE ET  
CULTUREL DE TERRITOIRE



Portes Euréliennes  
d'Île-de-France  
communauté de communes



En ce dernier jour d'école, retrouvez la performance « Holimouv Soul Paint » fresque dansée participative créée par Rebecca Rheny avec ses danseurs et des élèves de la commune. Cette soirée sera animée par un DJ.

Avec le soutien de la Région Centre-Val de Loire et de la Communauté de Communes des Portes Euréliennes d'Île-de-France dans le cadre du Projet Artistique et Culturel de Territoire (PACT). Restauration sur place.



### Infos

Espace Dagrón

Tél. : 02 37 91 90 90  
dagron@ville-ab25.fr

Inscriptions

www.ville-ab25.fr

## MAXI-SHOES, LUNETTES MONDE INVERSÉ & BORNES IPS

Vendredi 4 juillet  
de 20h à 22h

Place du Champ de Foire

Animations ouvertes à tous,  
sans inscription, à partir de 7 ans.

**04**  
**07**

 Games-Concept  
Lorsqu'un projet se réalise, on en profite !

## COURSE DE CAISSES À SAVON

Dimanche 6 juillet de 10h à 18h  
Place du Champ de Foire

06  
07



Buvette et food trucks  
sur place

9 & 16  
07

## MÉDIATHÈQUE MET SES CLAQUETTES

De 15h à 17h30 : lecture, jeux, dessins, activités

Étangs d'Auneau, **le mercredi 9 juillet**

Stade de la Rochefoucault à S<sup>t</sup>-Symphorien, **le mercredi 16 juillet**

Gratuit, sous la responsabilité des parents. Les sessions peuvent être annulées en cas de mauvais temps.

13  
07

## FÊTE NATIONALE

Dimanche 13 juillet

Place du Champ de Foire - Restauration sur place

**19h : Concert**

**22h : Distribution de lampions  
et retraite aux flambeaux**

**23h : Feu d'artifice aux étangs d'Auneau**



19  
07

## STREET ART

Samedi 19 juillet - Stade Marc Héron  
de 10h à 12h (Parents-enfants de 2 à 10 ans)  
et de 15h à 17h (ados à partir de 11 ans)

19  
07

RÉGION  
CENTRE  
VAL DE LOIRE

PACT  
PROJET ARTISTIQUE ET  
CULTUREL DE TERRITOIRE



Portes Européennes  
d'Île-de-France  
communauté de communes

Participez à un atelier unique alliant street art, danse et peinture avec Holimouv et l'artiste Rebecca Rheny dans le cadre du dispositif PACT. Gratuit sur inscription.



## **PATRICK DUBOIS,** *Un homme dévoué à notre communauté*

C'est avec une profonde émotion que nous avons observé une minute de silence lors du conseil municipal du 4 mars 2025, en mémoire de Patrick Dubois, un ami cher, un adjoint fidèle et un homme au cœur immense.

Patrick s'est éteint dans la nuit du samedi 25 au dimanche 26 février, à l'âge de 68 ans, des suites d'une crise cardiaque. Sa disparition est un choc pour la commune d'Auneau-Bleury-Saint-Symphorien, où il était une figure locale bien ancrée.

En 2020, il avait rejoint le bureau municipal en tant qu'adjoint au maire, en charge des associations. *« Patrick était une personne sur laquelle on pouvait toujours compter, tant sur le plan professionnel qu'humain. C'était un ami de longue date »*, a témoigné avec émotion Jean-Luc Ducerf, maire de la commune. *« Nos pensées vont à son épouse, à ses enfants et à ses petits-enfants dans cette épreuve. »*

Passionné et investi, Patrick n'était pas seulement un élu, mais aussi un acteur clé de nombreuses associations. Il était particulièrement impliqué dans la préservation de la mémoire historique. Vice-président du comité départemental de la Voie de la Liberté, il avait organisé, l'année dernière, un événement marquant pour célébrer le 80e anniversaire du Débarquement à Saint-Symphorien, où il avait supervisé le passage de la flamme.

Il était également un passionné de généalogie, et présidait l'association Nos Racines, qui aide les passionnés à se lancer dans la recherche généalogique.

Philatéliste chevronné, il était à la tête de l'association des collectionneurs d'Auneau (PNCAR) qu'il a fondé en 1994. Patrick s'investissait pleinement dans l'organisation d'événements en lien avec sa passion.

L'espace Dagron, lieu qu'il fréquentait assidûment, était pour lui une véritable seconde maison.

Aussi, un hommage poignant lui a été rendu le 8 mars, au cœur de l'exposition qu'il avait organisée à l'occasion de la fête du timbre « Le timbre fait des acrobatie » en présence de sa famille, des élus et de nombreux représentants d'associations.

Le président de l'association philatélique locale, Jean-Marc Criaud, et, entre autres, le directeur adjoint Philaposte, Frédéric MORIN, ont salué son rôle essentiel dans la vie de la commune et dans l'animation de la vie associative.

En hommage à son investissement, M. le Maire, Jean-Luc Ducerf a remis à titre posthume la médaille de la Ville à Patrick Dubois, et la salle philatélique de l'espace Dagron portera désormais son nom.

Patrick nous a quittés trop tôt, laissant un vide difficile à combler, tant dans nos cœurs que dans notre commune. Toujours présent pour soutenir les associations locales, il incarnait l'engagement et la convivialité. Son rire chaleureux et sa disponibilité étaient des sources de réconfort et de motivation pour tous ceux qui l'entouraient.

Patrick nous manque profondément, mais son héritage, son énergie et sa passion continueront à inspirer tous ceux qui ont eu la chance de le connaître.

# Un mandat d'adjoint à la vie associative plein d'engagement !

Réunions de quartier, accueil des nouveaux arrivants, élections, inaugurations, cérémonies, forum des associations, etc Patrick était un élu de terrain qui mettait son temps libre au service de la commune, de son rayonnement et de sa promotion.



**AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN**



**COURSE  
CAISSES À SAVON**

**DIMANCHE 6 JUILLET  
DE 10H À 18H**



**Place du Champ de Foire - Buvette & food trucks**



**PLUS D'INFORMATIONS**  
Espace Dagron - Tél. : 02 37 91 90 90  
[www.ville-ab2s.fr](http://www.ville-ab2s.fr)